



THE CANADIAN CLEAN
TECHNOLOGY COALITION

5 août 2014

DESTINATAIRE : Membres du Comité permanent des finances

OBJET : Mémoire pour le budget de 2015

Tandis que le gouvernement prépare son budget de 2015, nous écrivons pour être sûrs que vous ne perdiez pas de vue l'industrie canadienne des technologies propres qui est en pleine croissance. Ce secteur vaste et diversifié couvre tout depuis les technologies des énergies renouvelables et le rendement énergétique jusqu'aux technologies de l'eau et de l'agriculture, sans oublier les possibilités de transformer un vaste éventail de procédés industriels dans les secteurs des ressources naturelles.

Le secteur se compose de plus de 700 petites et moyennes entreprises en pleine croissance à travers le pays, dont chacune crée des emplois, élargit les marchés nationaux et internationaux et enregistre une augmentation régulière de ses revenus. Il faut plus d'une génération pour édifier une capacité industrielle qui parvient à la fois à attirer des capitaux étrangers et à être concurrentielle à l'échelle mondiale et les technologies propres sont sur la bonne voie. Les revenus de ce secteur ont augmenté pour atteindre 11 milliards de dollars alors que le secteur aérospatial a enregistré des revenus de 22 milliards de dollars au cours des dernières décennies. Aux taux de croissance actuels, les technologies propres deviendront un secteur de 26 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. C'est le type de croissance économique durable dont le Canada a besoin.

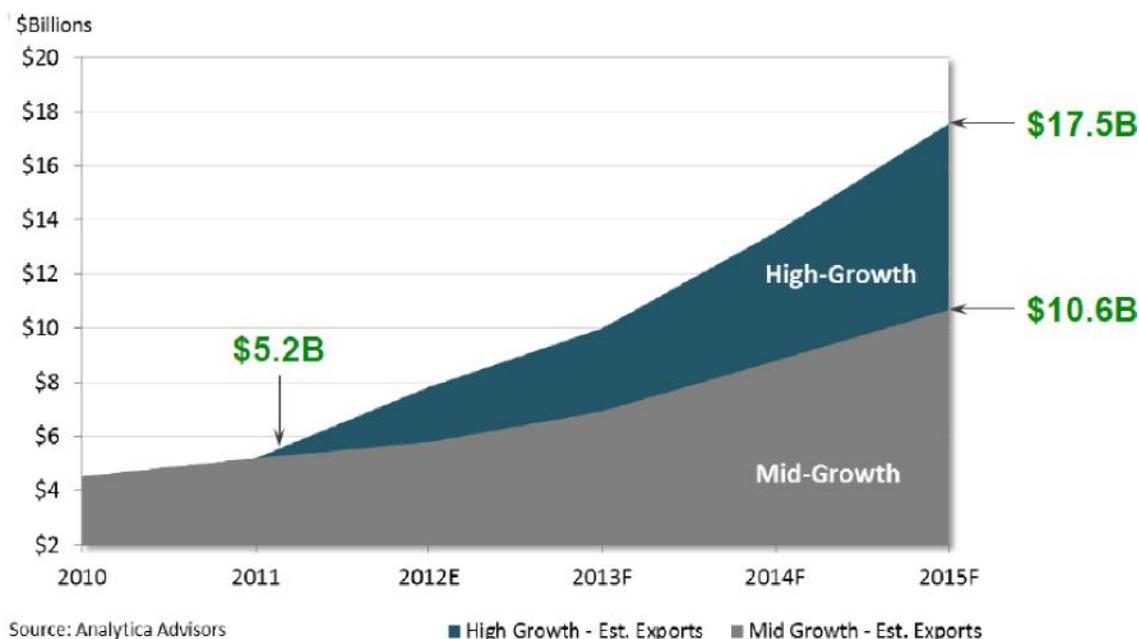
Depuis 15 ans, le Canada a édifié un secteur des technologies propres qui offre le potentiel d'atteindre des exportations *annuelles* de 10 à 17 milliards de dollars en l'espace de cinq ans. Les retombées au chapitre des exportations de ce secteur sont comparables à celles des grands accords de libre-échange et des investissements dans les infrastructures énergétiques.

On trouvera ci-après le graphique des exportations prévues de ce secteur qui repose sur les rapports des entreprises canadiennes de technologies propres proprement dites. Ce sont des scénarios prudents fondés sur des taux de croissance modérés par rapport à ce que le secteur a réalisé depuis 2007.

Le graphique ci-dessous figurait dans notre mémoire de l'an dernier. En guise de mise à jour :

- Les exportations du secteur en 2012 se sont chiffrées à 5,8 milliards de dollars et elles concordaient donc avec le scénario d'une croissance moyenne;
- Les nouveaux investissements dans le financement à moyen et à long terme lié au climat de même que dans la vigueur renouvelée de l'économie des marchés américains incitent à penser que les exportations en 2013 poursuivront le scénario d'une croissance moyenne assorti d'un potentiel à la hausse;
- Les exportations vers les marchés non américains ont augmenté pour atteindre 21 à 22 % des revenus du secteur. Les exportations vers les marchés non américains devraient passer à 35 % des revenus totaux du secteur d'ici à 2015.
- L'Europe, la Chine et le reste de l'Asie sont les marchés dont on s'attend à ce qu'ils contribuent le plus aux revenus du secteur derrière le Canada et les États-Unis. Le Canada accroît actuellement ses échanges avec chacune de ces régions et le secteur des technologies propres est un volet important de la croissance future. C'est un secteur qui peut assurer la diversification des exportations du Canada grâce à des solutions fondées sur l'innovation et conçues au Canada.

Secteur canadien des technologies propres



- 1 Milliards \$
- 2 Forte croissance
- 3 Croissance moyenne
- 4 17,5 milliards \$ -- 10,6 milliards \$
- 5 2010 – 2011 – 2012^E – 2013F – 2014F – 2015F
- 6 Source : Analytica Advisors
- 7 Forte croissance – Exportations estimatives
- 8 Croissance moyenne – Exportations estimatives

Tandis que vous réfléchissez à la façon d'attribuer de précieuses ressources budgétaires, nous vous invitons à vous pencher sur le secteur des technologies propres comme élément essentiel de la stabilité financière et de la croissance économique. Depuis plusieurs années, nous collaborons de près avec les décideurs pour suggérer un certain nombre de mesures qui favoriseront un régime vigoureux d'innovation au Canada, élargiront notre potentiel d'exportation et créeront des emplois en plus de stimuler la croissance de l'économie.

L'impact économique du secteur est clair et puissant, puisque celui-ci employait 41 000 personnes en 2012 dans l'ensemble du Canada dans des secteurs aussi divers que le rendement énergétique, les transports, les bioraffineries, les infrastructures énergétiques, les microréseaux électriques et la production d'électricité. Ces entreprises sont on ne peut plus sérieuses au sujet de l'innovation et de la compétitivité mondiale. En 2012, les entreprises canadiennes de technologies propres dans les secteurs liés à l'énergie ont investi 1,1 milliard

de dollars dans la R et D, les trois quarts de cet investissement étant engagés par des entreprises dont les revenus sont inférieurs à 50 millions de dollars. La moitié des revenus provient aujourd'hui des exportations et dans cinq ans, les exportations représenteront 70 % des revenus.

Le secteur peut jouer un rôle central en permettant aux entreprises et aux consommateurs de faire des économies d'énergie, de consommer avec efficacité nos ressources naturelles et d'en réduire l'impact global sur l'environnement. En même temps, le secteur peut contribuer à la diversification des marchés grâce à sa mobilisation déjà importante sur les marchés à forte croissance qui représentent un puissant complément aux revenus des exportations de ressources naturelles. Les PME du Canada ont prouvé leur capacité à apporter une contribution précieuse aux échanges commerciaux, même durant les périodes où la devise et les prix des produits sont vigoureux.

Nous aimerions formuler les recommandations pratiques suivantes pour le budget de 2015 :

- > Enrichir les connaissances et sensibiliser les Canadiens à ce secteur en suivant son impact économique sur le plan des investissements, des emplois, des exportations, des investissements dans la R&D, des entreprises et de sa part du marché mondial. Cela peut se faire dans le contexte d'initiatives plus vastes afin de comprendre le total des exportations selon la taille de l'entreprise, les dépenses totales consacrées à la R et D (DERD) selon la taille de l'entreprise et le nombre total d'emplois selon la taille de l'entreprise.
- > Multiplier les exportations de technologies propres en s'inspirant du Plan d'action sur les marchés mondiaux :
 - Accès amélioré aux entreprises multinationales par la mobilisation des établissements de crédit d'EDC;
 - Consultation du secteur et participation aux discussions sur la libéralisation des échanges commerciaux;
 - Accès aux marchés en vertu des traités et accords qui traitent de l'entrée temporaire de professionnels, de l'entrée temporaire d'équipements, de la protection de la PI et de dispositions souples sur les fonds de roulement, entre autres;
 - Investissement dans des programmes de « coopération » au chapitre environnemental des futures discussions sur les échanges bilatéraux avec les économies émergentes.

Les programmes de coopération peuvent être lancés dans le cadre de négociations commerciales afin de mieux comprendre les besoins et les objectifs en matière de développement. Des investissements proactifs de ce type contribuent à établir le fondement de la confiance des perspectives futures d'un développement économique responsable et durable.

- > Créer des programmes pilotes pour mettre à l'épreuve de nouvelles façons de catalyser les investisseurs du secteur privé en vue de l'éventuelle participation du Canada au financement à moyen et à long terme de la lutte contre les changements climatiques. Ces programmes pilotes peuvent inclure :
 - Le financement par le secteur public d'études de faisabilité (qui doivent être menées par des organismes qualifiés) afin de mobiliser la contribution du Canada aux institutions financières internationales comme la Banque mondiale, la Banque de développement interaméricaine et la Banque asiatique de développement.
 - Amélioration du crédit du secteur public pour permettre de financer des projets d'une valeur inférieure à 10 millions de dollars par les entreprises canadiennes de technologies propres. L'amélioration du crédit pourrait comporter des dispositions sur la première tranche de perte pour les fonds débiteurs du secteur privé comme les dispositions relatives à la première tranche de perte adoptée par les investisseurs de capitaux propres dans le cadre du programme de capitaux propres du gouvernement administré par la BDC.
- > Débloquer des capitaux durables pour faciliter les ventes de nos entreprises. À l'échelle nationale, nos fonds de services publics et d'infrastructures ont des réserves de capitaux qui sont sous-utilisés et qui peuvent être mobilisés pour catalyser les capitaux privés afin d'aider nos entreprises à prendre de l'expansion à l'aide d'outils financiers connus dans les limites des cadres réglementaires en vigueur. La même chose vaut pour les fonds internationaux auxquels le Canada contribue.
- > Continuer à appuyer l'innovation du secteur privé. Moins de 10 % des entreprises canadiennes de technologies propres reposent sur la propriété intellectuelle d'origine universitaire. Permettre à nos PME dynamiques de continuer à commercialiser la R et D grâce au financement fondé sur les programmes de l'intérieur du gouvernement et par le biais d'organismes indépendants.

Nous nous réjouissons à la perspective de collaborer avec vous et nous nous ferons un plaisir de vous fournir d'autres précisions à mesure que vous préparez le budget.

Veuillez agréer nos sentiments les meilleurs.



Céline Bak, cofondatrice
1 613.866.9157
celine.bak@analytica-advisors.com



Velma McColl, cofondatrice
1 613.563.4455
velma@earnsccliffe.ca



THE CANADIAN CLEAN
TECHNOLOGY COALITION